

## Fiche Technique #12

# Enquête sur la formation des travailleurs de la forêt

Une enquête de FERIC menée en 1975 avait pour but d'analyser l'état de la formation des travailleurs de la forêt au Canada et de déterminer dans quelle mesure les programmes de formation actuels et en voie d'élaboration répondent aux besoins de l'industrie forestière. Des personnes engagées dans les programmes de formation de l'industrie et des organismes gouvernementaux dans la plupart des provinces ainsi que des représentants de plusieurs instituts de formation suédois ont alors fait part de leur expérience.

Le rapport analyse la structure générale de la formation des travailleurs forestiers au Canada et passe en revue divers programmes du Centre de Main-d'oeuvre du Canada qui exercent une influence sur les activités de formation. Seulement la moitié des compagnies interrogées ont affirmé qu'elles avaient recours à l'appui financier du Centre de Main-d'oeuvre du Canada et seulement le tiers des cours dispensés bénéficiaient d'un tel appui. Pour que les fonds affectés à la formation par le gouvernement fédéral soient mieux utilisés, il faudrait que: a) les compagnies forestières soient plus au courant des programmes de financement dont elles peuvent profiter; b) le gouvernement assouplisse ses règlements de sorte que les compagnies soient encouragées à présenter une demande.

Il semble que l'on ait à déplorer un manque de communication et de coordination entre les personnes et les organismes engagés dans les programmes de formation. Ceci s'avère exact pour les techniques de sélection et d'évaluation des stagiaires, l'enseignement et la mise au point des plans d'études ainsi que l'accessibilité aux ouvrages de référence et aux auxiliaires pédagogiques. Il importe que les spécialistes en formation des travailleurs de la forêt aient des rapports plus fréquents en vue de partager leur expérience (par exemple, des séminaires techniques, des bulletins d'information). Il serait profitable de mettre sur pied une bibliothèque centrale de référence regroupant les données les plus récentes sur les programmes de formation ainsi que le matériel didactique disponible.

La sélection des étudiants constitue un problème majeur; on ne dispose pas de critères sûrs permettant de choisir les individus susceptibles de faire carrière dans le secteur forestier. Ceci explique en bonne partie le faible taux de persévérance parmi ceux qui ont complété un cours. Les données de l'industrie démontrent qu'en moyenne, seulement 43% d'entre eux occupent un emploi dans l'industrie forestière durant plus d'un an. Les statistiques du Centre de Main-d'oeuvre indiquent que seulement 29% des diplômés travaillent encore dans l'industrie forestière trois ou quatre mois après

avoir terminé leur formation. Des recherches s'imposent en vue de mettre au point des instruments de mesure des aptitudes (par exemple, la batterie de tests d'aptitude générale) et des mécanismes de consultation (par exemple, l'inventaire canadien des choix de carrières) qui faciliteront la tâche de sélectionner des candidats valables.

Le faible taux de persévérance dans le secteur forestier semble également découler d'une carence au niveau de l'orientation et du placement des personnes qui ont complété les cours. Les responsables des cours de formation et de l'exploitation industrielle devraient apporter aux nouveaux travailleurs appui et encouragement. Toutefois, on ne doit pas imputer aux programmes de formation la responsabilité de certains abandons qui sont en fait la conséquence de conditions d'emploi ou de contexte social défavorables, ou de l'attrait qu'exercent d'autres secteurs de l'économie. Il faut chercher ailleurs la solution à ces problèmes.

Les experts ne s'entendent pas quant au volume et aux tendances de la main-d'oeuvre forestière, ce qui complique la tâche d'évaluer le bien-fondé des activités de formation actuelles et projetées. Si on se base sur les projections du Centre de Main-d'oeuvre du Canada (c'est-à-dire une augmentation annuelle moyenne de 3,165 emplois forestiers d'ici 1982), on peut conclure que les cours de formation actuellement dispensés par l'industrie forestière suffisent à la demande (d'après les estimations de FERIC, 10,000 personnes reçoivent une formation chaque année, dont le tiers font carrière dans l'industrie). Cependant, on pourrait réaliser des économies substantielles grâce à une sélection et à une formation plus efficaces.

L'analyse des méthodes de formation des travailleurs forestiers qui ont cours en Suède a permis de tirer plusieurs conclusions judicieuses. On doit s'incliner devant la préparation approfondie que reçoivent les stagiaires lors de la "concentration forestière" d'une durée de deux ans, dispensée dans le cadre du cours secondaire, et devant la coordination des programmes dans l'ensemble du pays. Le travailleur a la possibilité d'acquiescer de l'expérience en passant par divers niveaux de formation que viennent compléter des stages pratiques. Mais il est possible que cette structure exemplaire ne puisse être appliquée au Canada à cause de la plus grande diversité géographique et de la complexité du partage des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux dans le secteur de l'éducation. Quoiqu'il en soit, le Canada peut s'inspirer avec profit des techniques pédagogiques d'avant-garde mises au point en Suède.

Pour de plus amples renseignements sur cette enquête, le rapport technique no. 11, intitulé "Survey of Logger Training", est disponible. Si vous désirez en obtenir une copie, veuillez compléter et retourner la carte réponse ci-jointe.